

AG ICPA du 22 mars 2018

Rapport d'activité

Petit historique de l'association.

ICPA a été créée officiellement en mars 2011. L'objectif de l'association est de favoriser le développement de la **citoyenneté** et de mettre les habitants du pays d'Ancenis en position de participer de manière positive et constructive à la vie publique du pays d'Ancenis.

L'association se donne ainsi pour but de faciliter l'expression citoyenne et de promouvoir des **projets collectifs** ou favorisant la **tolérance** et la **compréhension mutuelle**. Elle entend travailler dans le respect d'une **neutralité** idéologique et politique dans l'approche des projets.

Sur ces bases, deux projets principaux ont été réalisés.

La charte de l'environnement et le comité de suivi

La première initiative lancée par ICPA a été de proposer la rédaction d'une charte de l'environnement de l'aérodrome et la constitution d'un comité de suivi. La proposition a été émise concrètement dès avril 2011, mais les discussions d'élaboration entre le gestionnaire, l'aéroclub et ICPA n'ont pu être lancées officiellement que le 23 janvier 2014, interrompues à la demande de la Compa en mai de la même année, pour être reprises en octobre. Un projet de charte a pu être examiné avec l'Etat et les collectivités dès le 11 décembre 2014 et la charte a été signée le 2 juillet 2015.

Le comité de suivi institué par la charte sous la présidence du sous-préfet, s'est réuni deux fois, en juin 2016 et le 28 novembre 2017. Un bilan de cette dernière réunion sera fait tout-à-l'heure.

La démarche participative Ancenis – Saint-Géréon

Je ne m'étendrai pas de trop dans ce rapport d'activité sur la démarche participative qui vient de s'achever. J'en évoquerai à ce stade seulement les principales étapes.

Suite à la réunion publique sur la commune nouvelle du 10 mars 2017 à Ancenis, ICPA a proposé aux deux maires de gérer la démarche citoyenne énoncée par eux. Annonce publique en a été faite par eux dès la réunion suivante du 17 mars à Saint-Géréon.

Le 29 mai, il a été décidé de la lancer concrètement. Elle a été ponctuée par de nombreuses étapes dont trois points presse, le forum des associations du 2 septembre, trois séminaires participatifs en septembre, octobre et novembre, le

forum public participatif du 13 janvier et la remise d'un rapport de restitution le 10 février dernier.

L'équipe du bureau d'ICPA a été mobilisée pour cette action, tout particulièrement Serge Chevillard et moi-même, ainsi que dans une moindre mesure, Claudie Cussonneau. Elle a donné lieu à 70 propositions regroupées autour de 15 axes thématiques. Il convient désormais de leur donner vie.

Perspectives

Pour l'année à venir, les actions envisagées à cette heure par ICPA consistent à suivre et développer ce qui a été engagé.

Suites de la démarche participative

Concernant la démarche participative, il s'agit d'un chantier de longue haleine sur lequel ICPA souhaite pouvoir continuer à s'impliquer directement. Dans un premier temps, il sera utile de connaître les intentions des collectivités en la matière. (donner la parole aux maires s'ils sont présents)

Une première étape va être la journée citoyenne du 26 mai. ICPA se réjouit de l'importance donnée à l'expression citoyenne par la ville d'Ancenis. Cette journée s'inscrit dans le droit fil de la démarche menée ces derniers mois à l'initiative de la municipalité. Le rapport remis le 10 février dernier comporte ainsi de nombreux sujets de nature à alimenter le contenu d'une telle journée, ainsi que pour l'organisation d'ateliers citoyens.

ICPA suggère que cette journée soit l'occasion d'**officialiser une charte de la citoyenneté locale participative**, telle qu'elle est esquissée pendant la démarche citoyenne. ICPA prévoit de faire une proposition concrète en la matière et souhaite pleine réussite à cet événement.

D'autres suites peuvent être envisagées en lien avec les associations qui le souhaiteraient. C'est le cas notamment de la **mise en place d'une initiative citoyenne concernant les déplacements doux**. ICPA invite les associations et personnes intéressées à mettre en place un groupe participatif sur cette question.

De même, **ICPA invite les associations qui le souhaitent à constituer un collectif** afin de réfléchir ensemble à la constitution d'une plate-forme inter-associative permettant de mutualiser des moyens, de mieux structurer les vecteurs de communication, d'envisager le cas échéant des actions communes. Quelques pistes de travail sont évoquées dans le rapport de restitution, mais l'objectif est de lancer une démarche collective.

Approfondir et compléter la charte de l'environnement

L'aérodrome a connu depuis quelques mois un développement de l'activité d'autogyres. ICPA a attiré l'attention de l'Etat et en particulier de la DGAC sur l'accroissement de nuisances qui en résulte, quelle que soient les déclarations de bonne volonté de celui qui les génère. Il y aurait opportunité, pour des engins ne subissant pas les mêmes contraintes que les avions, à définir des règles spécifiques concernant les tours de piste limitant les nuisances.

Une autre question concerne l'entraînement des pilotes d'hélicoptères du Samu. Personne bien entendu ne contestera l'enjeu et la nécessité de ce type d'entraînement. Il n'empêche que d'une part la charte de l'environnement s'applique aussi aux hélicoptères du Samu pour ce qui concerne les entraînements de nuit et le dimanche. D'autre part, ces entraînements ne comportent pas d'éléments d'imprévisibilité tels que l'information de la population ne puisse pas être faite ou parfois plusieurs jours après le démarrage de ces entraînements.

Le nouveau gestionnaire de l'aérodrome vient d'être choisi par la Compa. Dans le nouveau contrat qui va être signé, nous espérons que les élus du conseil communautaire ne sacrifieront pas les intérêts et la qualité du cadre de vie de la population sur l'autel d'obscurs compromis politiques et financiers.

Je propose de revenir sur la charte de l'environnement de l'aérodrome dans la seconde partie de cette réunion, après avoir entendu le rapport financier de l'association et procédé à l'élection des membres du bureau.

Philippe Bellec
Président